



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU DOUBS

Direction départementale de la
Cohésion Sociale et de la Protection
des Populations du Doubs

11 bis rue Nicolas Bruand
25043 BESANCON CEDEX
☎ : 03.81.60.74.60
ddcspp@doubs.gouv.fr

DEMANDE DE DEROGATION SAISONNIERE

**POUR LES BNSSA SOUHAITANT ASSURER
LA SURVEILLANCE EN AUTONOMIE
DANS DES ETABLISSEMENTS DE BAINNADE
D'ACCES PAYANT**

(Art. D. 322-14 et A. 322-11 du Code du Sport)



Demande à faire auprès
de la DDCSPP du lieu
d'implantation de la structure

REEMPLIR UNE FICHE PAR SURVEILLANT CONCERNÉ

I. ETAT CIVIL

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Adresse :

.....

☎ : ☎

@ :

II. DIPLOME

Diplôme du BNSSA N°

Date et lieu de délivrance :/...../..... à

Dernière révision :

Date et lieu de délivrance du certificat d'aptitude :/...../..... à

Educateur déclaré à la DDCSPP :

Carte professionnelle n° : ou Attestation de déclaration n°

III. ACTIVITES DE SURVEILLANCE

Lieu d'exercice : Département :

Période d'exercice : du/...../..... au/...../.....

Signature du surveillant

Fait à, le/...../.....

Pièces à joindre :

- Copie de la CNI ou autre pièce d'identité;
- Copie du diplôme et du certificat d'aptitude;
- Certificat médical datant de moins de 3 mois (formulaire joint)

(A cocher par l'administration)